



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **18 avril 2011**

Délibération n° 2011-2210

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 1er - Lyon 4° - Caluire et Cuire - Fontaines sur Saône - Rochetaillée sur Saône

objet : Rives de Saône - Aménagement du bas port Gillet - Aménagement de l'ancienne écluse de Caluire et Cuire - Aménagement de la promenade de Fontaines sur Saône - Aménagement de la promenade des Guinguettes à Rochetaillée sur Saône - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

**Rapporteur** : Monsieur Gléréan

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 avril 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Rivalta, Assi, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Turcas, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Touleron), Daclin (pouvoir à M. Ferraro), Arrue (pouvoir à Mme Benelkadi), Mmes Besson (pouvoir à M. Fournel), Frih (pouvoir à M. Braillard), M. Julien-Laferrière (pouvoir à Mme Dubos), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), M. Balme, Mme Cardona (pouvoir à M. Léonard), M. Kabalo (pouvoir à M. Goux), Mme Laval (pouvoir à M. Barret), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), M. Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Vesco, Giordano, Nissanian, Mme Perrin-Gilbert, M. Pili.

**Séance publique du 18 avril 2011****Délibération n° 2011-2210**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Lyon 1er - Lyon 4° - Caluire et Cuire - Fontaines sur Saône - Rochetaillée sur Saône

objet : **Rives de Saône - Aménagement du bas port Gillet - Aménagement de l'ancienne écluse de Caluire et Cuire - Aménagement de la promenade de Fontaines sur Saône - Aménagement de la promenade des Guinguettes à Rochetaillée sur Saône - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 30 mars 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon engage un grand projet de reconquête sociale et urbaine des rives de la Saône dans toute la traversée de son territoire, soit 50 kilomètres de rives réparties sur 14 communes dont 5 arrondissements de Lyon.

La stratégie opérationnelle du projet-directeur a donc identifié des projets ou actions de nature différente sur l'ensemble du périmètre, parmi lesquels les aménagements :

- du bas port Gillet à Lyon 1er et Lyon 4°,
- de l'ancienne écluse de Caluire et Cuire,
- de la promenade de Fontaines sur Saône,
- de la promenade des Guinguettes à Rochetaillée sur Saône.

Ces diverses opérations ont fait l'objet de délibérations du conseil de Communauté le 31 mai 2010 et le 20 septembre 2010 pour l'individualisation complémentaire d'autorisation de programme et le lancement de consultations de maîtrise d'œuvre distinctes.

Les différents projets sont en phase études préliminaires. Cette phase de conception, validée en comité de pilotage du 3 février 2011, a mis en évidence, grâce aux diverses compétences des équipes de maîtrise d'œuvre retenues, la nécessité de réaliser des études techniques de reconnaissance des sols et des ouvrages d'arts. Ces études diverses et complexes sont adaptées à chacun des sites et aux aménagements proposés. Le bilan financier de chacune des opérations individualisées a permis d'identifier les opérations nécessitant une individualisation complémentaire d'autorisation de programme, parmi lesquelles :

*1 - L'aménagement du bas port Gillet à Lyon 1er et 4°*

Les études techniques à réaliser sont des sondages pressiométriques dans le mur de quai pour la construction de la rampe PMR (personnes à mobilité réduite), des sondages géotechniques sur les bas ports et dans la Saône pour la mise en place des ducs d'Albe et des sondages pollution nécessaires pour les études réglementaires. Le bilan financier actuel nécessite de prévoir une individualisation complémentaire d'autorisation de programme de 70 000 € TTC. Le montant global de l'autorisation de programme s'élèverait à 860 000 € TTC.

*2 - L'aménagement du site de l'ancienne écluse de Caluire et Cuire*

Les études techniques à réaliser sont des sondages pressiométriques dans les murs de quai pour la construction de la rampe PMR et la mise en place de belvédères dans le cadre du projet Art Public, sur les abords de l'écluse pour sa réhabilitation, et des sondages pollution nécessaires pour les études réglementaires. Le bilan financier actuel nécessite de prévoir une individualisation complémentaire d'autorisation de programme de 100 000 € TTC. Le montant global de l'autorisation de programme individualisée s'élèverait à 950 000 € TTC.

### 3 - L'aménagement de la promenade de Fontaines sur Saône

Les études techniques à réaliser sont des sondages pressiométriques dans le mur de quai pour la construction de la rampe PMR, pour la mise en place de belvédères dans le cadre du projet Art Public, pour la construction du double escalier au droit de la place Carnot, des sondages géotechniques permettant la reconstruction d'un carrefour à feux, et le déplacement de la passerelle piétonne ainsi que des sondages pollution nécessaires pour les études réglementaires. Le bilan financier actuel nécessite de prévoir une individualisation complémentaire d'autorisation de programme de 300 000 € TTC. Le montant global de l'autorisation de programme individualisée serait porté à 1 420 000 € TTC.

### 4 - L'aménagement de la promenade des Guinguettes à Rochetaillée sur Saône

Les études techniques à réaliser sont des sondages géotechniques pour la réhabilitation du chemin de la plage, pour la mise en place du projet Art Public et la réalisation de sondages pollution nécessaires pour les études réglementaires. Le bilan financier actuel nécessite de prévoir une individualisation complémentaire d'autorisation de programme de 150 000 € TTC. Le montant global de l'autorisation de programme individualisée s'élèverait à 1 125 000 € TTC.

Ces missions seraient lancées au 2<sup>e</sup> trimestre 2011 pour une livraison du projet au 3<sup>e</sup> trimestre 2011 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** le principe de réalisation d'études géotechniques complémentaires dans le cadre du projet directeur Rives de Saône.

**2° - Décide** les individualisations complémentaires de l'autorisation de programme globale C-2 - Maîtriser l'étalement urbain, valoriser les espaces naturels et agricoles, sur les opérations suivantes :

- n° 2060 - Rives de Saône : aménagement du bas port Gillet à Lyon 1er et Lyon 4<sup>e</sup>, pour un montant de 70 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel de crédits de paiement suivant :

. 70 000 € en 2011,

- n° 2156 - Rives de Saône : aménagement de l'ancienne écluse de Caluire et Cuire, pour un montant de 100 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel de crédits de paiement suivant :

. 100 000 € en 2011,

- n° 2077 - Rives de Saône : aménagement de la promenade de Fontaines sur Saône, pour un montant de 300 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel de crédits de paiement suivant :

. 300 000 € en 2011;

- n° 2078 - Rives de Saône : aménagement de la promenade des Guinguettes à Rochetaillée sur Saône, pour un montant de 150 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel de crédits de paiement suivant :

. 150 000 € en 2011.

Les montant des autorisations de programme individualisées seront donc portés respectivement, en dépenses, à :

- 860 000 € TTC pour l'opération n° 2060 - Rives de Saône : aménagement du bas port Gillet à Lyon 1er et 4<sup>e</sup>,
- 950 000 € TTC pour l'opération n° 2156 - Rives de Saône : aménagement de l'ancienne écluse de Caluire et Cuire,
- 1 420 000 € TTC pour l'opération n° 2077 - Rives de Saône : aménagement de la promenade de Fontaines sur Saône,

- 1 125 000 € TTC pour l'opération n° 2078 - Rives de Saône : aménagement de la promenade des Guinguettes à Rochetaillée sur Saône.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 20 avril 2011.**